



## Contributions de l'UECBV au processus de réflexion quant à l'avenir de la production de viande bovine de l'UE

Le secteur européen de la viande bovine est secoué par une crise caractérisée par, d'une part, des coûts de production élevés et, d'autre part, une répartition déséquilibrée des marges en raison de la puissance des chaînes de la grande distribution. Actuellement, les éleveurs de bovins ne dégagent aucune marge et produisent en-deçà des coûts de production à un moment où leur revenu est l'un des plus faibles de tous les secteurs agricoles. Qui plus est, le prix qu'ils perçoivent pour leurs produits ne couvre plus les investissements qu'ils ont réalisés. Ils ne peuvent donc pas poursuivre décemment leurs activités. En outre, les perspectives à moyen terme révèlent que l'UE sera confrontée à une augmentation des importations, à une diminution des exportations, alors que la consommation sera stable, voire en légère baisse, preuve flagrante d'une détérioration de l'offre. Or, le maintien de l'élevage bovin est synonyme d'activité rurale, d'emplois et de valeur ajoutée à l'économie européenne dans son ensemble.

De plus, les conditions météorologiques défavorables que certains grands bassins de production ont connues récemment ont des conséquences graves en termes d'accroissement de l'offre de viande bovine. Ces conséquences provoquent une contraction des prix à la production et une dégradation supplémentaire du revenu des éleveurs.

Tous ces paramètres remettent en question la viabilité de la production de viande bovine européenne, dans des régions où cette activité est souvent la seule alternative économique et sociale.

C'est pourquoi l'UECBV appelle les mesures appropriées suivantes :

- **Mesures immédiates telles que:**

- Augmentation des restitutions à l'exportation dans le secteur bovin (à la fois pour la viande et les animaux vivants non reproducteurs) afin d'avoir un impact positif et direct sur le prix payé aux éleveurs ;
- Contribution à la levée des barrières commerciales liées à l'e.s.b. que certains pays importateurs continuent à ériger, ce qui facilitera les exportations et valorisera les bovins de l'UE. À cet égard, le commerce et l'industrie du bétail et de la viande de l'UE notent que récemment le Canada a obtenu l'accès au marché de la Corée du Sud pour sa viande bovine. Or, le statut du Canada au regard du risque lié à l'e.s.b. n'est pas supérieur à celui de l'UE. En termes de sécurisation sanitaire, l'UE est probablement l'un des meilleurs élèves de la scène internationale. Par contre, elle ne fait pas preuve des mêmes performances en termes commerciaux.
- Prévention de toute extension des normes de production, qui affaiblirait davantage la compétitivité des producteurs de viande bovine ;
- Facilitation de l'accès à un financement bancaire à taux bonifié en faveur des éleveurs.

- **Mesures à court terme telles que:**

- Octroi d'un soutien aux éleveurs-engraisseurs hors-sol, ne disposant pas d'hectares éligibles et ne pouvant pas cultiver des plantes fourragères ;
- Autorisation de l'utilisation des protéines animales transformées (PAT) de non-ruminants, ce qui aura un impact positif sur le coût de l'alimentation animale et, par voie de conséquence, sur le secteur de la viande bovine ;
- Révision de la liste des matériels à risque spécifiés (MRS) après évaluation de leur risque à la lumière de la situation épidémiologique de l'UE (par exemple, l'UE devrait financer une évaluation qualitative du risque en ce qui concerne l'intestin bovin) ;
- Réalisation d'une analyse de long terme (2015-2020) relative à la production et à la consommation de viande bovine sur le plan européen et international, en vue d'assurer un certain degré de prévisibilité ;
- Renforcement de la promotion de la viande bovine produite en Europe sur le marché intérieur (en étendant les programmes de promotion et d'information à la viande bovine qui n'est pas couverte par les désignations 'Qualité certifiée') ;
- Retrait du système volontaire spécifique de l'étiquetage de la viande bovine et mise en oeuvre d'une simplification technique du système obligatoire.

- **Mesures à moyen terme telles que:**

- Maintien du budget de la PAC, en particulier pour le secteur bovin ;
- Maintien de l'aide couplée (prime à la vache allaitante et son complément national, article 68 – avec une plus grande souplesse pour les États membres), tenant compte de la spécificité et de la vulnérabilité de la production de viande bovine ;
- Maintien et adaptation des instruments de gestion du marché (les prix d'intervention et de référence doivent être ajustés afin de tenir compte également des coûts de production) ;
- Maintien des mesures exceptionnelles de soutien du marché qui doivent être déclenchées rapidement, et des mesures de gestion du risque ;
- Maintien des restitutions à l'exportation aussi longtemps que les pays concurrents conservent leurs propres mécanismes de soutien aux exportations ;
- Création d'un observatoire européen, géré par une autorité indépendante, chargé de surveiller les prix et les marges ;
- Établissement d'une législation européenne relative à la concentration et à la position dominante du secteur de la grande distribution (par exemple, harmonisation européenne des délais de paiement) ;
- Augmentation des fonds affectés à la recherche et à l'innovation, accent sur la recherche de systèmes d'alimentation animale, la réduction de l'utilisation des ressources énergétiques, l'amélioration de la productivité, de la qualité de la viande (régularité, tendreté, procédé de maturation, ...). Les programmes de recherche devraient encourager une coordination européenne des centres de recherche nationaux.

## **Conclusions**

Gardant à l'esprit les prévisions démographiques mondiales favorables, l'un des défis que l'élevage européen aura à relever sera de répondre à la demande alimentaire mondiale à un moment où la population change ses habitudes de consommation. Ce ne peut être possible qu'en veillant à des instruments appropriés.

Dans le contexte de l'augmentation des cours des matières premières et de leur volatilité, la question de l'augmentation des coûts de production et de la diminution des marges devrait être mieux analysée au niveau de l'UE, et des décisions politiques devraient être prises sans délai. L'avenir du secteur européen de la viande bovine est incertain, voire en jeu.

Il importe de garantir la rentabilité et la compétitivité du secteur européen de la viande bovine afin d'en préserver la production.

1<sup>er</sup> juillet 2011